

# L'ARC en ciel

n°10  
Novembre 2023

Journal CGT des ESI de

Lille,  
Amiens,  
Rouen et  
Caen



**Centres Informatiques En Lutte pour ne pas subir, pour proposer, pour gagner tous ensemble !**

Arras, c'est ma ville... Gambetta, c'était mon bahut pendant 8 années... Celui de ma sœur, celui de ma tante, celui d'amis, de connaissances, de collègues... Bref, c'est un peu chez moi. Mais Gambetta, c'est aussi et surtout le lycée de ma nièce de 17 ans qui était présente dans l'établissement ce vendredi 13 octobre. Sur les vidéos de l'assassinat, j'ai reconnu la cour de récré dans laquelle je jouais (brillamment) au foot avec les potes et où je draguais les copines (avec un succès plus relatif). L'ambiance a bien changé...

Arras, pourtant, c'est une ville que tous ceux qui habitent au sud de Paris ont bien de la peine à placer sur une carte, une ville de province, tranquille, pépère... C'est pour ça qu'on l'aime d'ailleurs, parce qu'il ne s'y passe jamais rien. L'édile et les élus du coin sont même obligés de sortir de leur chapeau un championnat

## Édito

du monde de la frite pour qu'on parle de la ville. Dingue ! Alors quand on annonce qu'un prof y a été poignardé, qu'il y a laissé sa peau, qu'un barjot avec un pois chiche dans le crâne a sévi, là chez moi... il n'y a plus de mot.

C'est qu'on le sait que l'extrémisme et l'islamisme sont là, rampants... On le lit, ici, ou là, il se passe des choses. Ce n'est pas qu'une question de "banlieues sensibles", de "territoires perdus de la république", la preuve. L'intolérance, le fait religieux un peu trop prégnant (quelle que soit la religion d'ailleurs), l'enseignement des sciences remis en cause... Des camarades professeurs nous le racontent tout ça. Et ça ne date pas d'hier... Après Samuel Paty... Rien. Après Agnès Lassalle... Pas mieux. Et tous ces profs agressés par des élèves aux cerveaux retournés ou leurs parents tout aussi débiles, qui attendent désespérément le soutien de leur hiérarchie et des hautes sphères planquées de l'éducation nationale. On n'en fait plus que des entrefilets dans la presse locale. Or, il est pourtant là, le cœur du problème !

Dominique Bernard n'était pas *mon* prof. Mais je l'ai croisé quand j'étais encore dans les couloirs de *Gambett'* en tant qu'élève. Il a donné sa vie pour qu'un mou du bulbe, endoctriné aux idées moyenâgeuses, n'aille pas faire un carnage dans une salle de classe où s'était réfugiée ma nièce. Par son acte de citoyen, il a protégé des dizaines de gamines et de gamins, peut-être vos enfants, vos petits enfants...

**Plus que jamais, il faut se révolter ! Faire pression sur les autorités, ne plus les lâcher sur ces questions ! Seule l'éducation, la vraie, pourra nous sauver de ce marasme idéologique délétère. Il faut que la lutte contre toutes les formes d'obscurantisme devienne une priorité absolue dans notre société...**



# Actu Fonction Publique

## Comment la retraite progressive va être étendue aux fonctionnaires ?

L'extension à la fonction publique de ce dispositif se précise aujourd'hui, le gouvernement venant de transmettre à plusieurs instances consultatives deux projets de décret d'application de l'article 26 de la loi de réforme des retraites.

Le bénéfice de la retraite progressive sera ainsi ouvert aux fonctionnaires qui le demandent à compter du 1er septembre 2023, mais à condition qu'ils remplissent les conditions, précisées dans les projets de décret. Tout d'abord, les fonctionnaires intéressés doivent réduire leur temps de travail d'au moins 20 % mais la durée de l'activité ne doit pas être inférieure à 40 % d'un temps complet. Ils devront aussi justifier d'une durée d'assurance minimum de 150 trimestres et surtout avoir atteint un âge minimal, inférieur de deux ans à l'âge légal de départ à la retraite. À savoir 62 ans, à terme, contre 60 ans dans le régime de retraite progressive actuellement en vigueur dans le secteur privé.

Conséquence du report de 62 à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite, l'âge minimal pour bénéficier de la retraite progressive va en effet lui aussi être, parallèlement et progressivement, avancé, au rythme de trois mois par an, pour atteindre la cible de 62 ans en 2030. Si aujourd'hui le dispositif de retraite progressive est possible dès 60 ans, il ne sera ouvert qu'à compter de 61 ans pour les personnes nées en 1964, et à 62 ans pour celles nées à partir de 1968. Ainsi, il ne sera donc possible de bénéficier de la retraite progressive qu'à l'âge qui était l'âge légal avant la réforme.

Cette demande de retraite progressive devra être adressée à l'employeur six mois avant la date envisagée de départ en retraite progressive. Le délai de réponse de l'employeur est également fixé à deux mois.

Les modalités de calcul de la pension de retraite partielle sont également précisées dans les deux textes. Pour les fonctionnaires qui bénéficieront d'une retraite

progressive, le montant de la pension sera ainsi calculé selon les règles de droit commun et sera "affecté d'un coefficient égal à la quotité non travaillée", c'est-à-dire au nombre de jours non travaillés pendant le temps partiel.

Exemple : un fonctionnaire réduit son temps de travail d'au moins 20 % donc il se met à 80 %. Il touchera 80 % de son traitement et 20 % de sa pension de retraite. À l'issue de la retraite progressive, au moment du départ effectif et plein à la retraite, la pension "complète" prendra en compte les services accomplis pendant la retraite progressive.

Reste désormais à savoir si beaucoup de fonctionnaires

pourront effectivement bénéficier de la retraite progressive. Selon les estimations du gouvernement, quelques dizaines de milliers d'agents devraient avoir droit à ce dispositif. Son succès dépendra toutefois du bon vouloir des employeurs à accepter ou non les demandes formulées par leurs agents, notamment en fonction des nécessités du service. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les organisations syndicales de la fonction publique.



## Actu DGFIP

### Cadastre en colère

Tract de l'intersyndicale CGT, Solidaires, FO, CFDT/CFTC

Dans tous les services de la DGFIP gérant, de près ou de loin, les questions ayant trait au cadastre, vous êtes en souffrance. La DGFIP s'est lancée dans une vaste réforme : foncier innovant, transfert de la taxe d'urbanisme, mise en place de GMBI, nouveaux applicatifs... Cela a entraîné un flux jamais atteint de sollicitations des contribuables et des dysfonctionnements à répétition des applications.

Pour ce qui est de GMBI, la Direction Générale n'a pas diffusé de modes de déclaration papier, afin d'obliger les

contribuables à télédéclarer. Cette inconséquence a entraîné l'incompréhension et la colère des usagers du service public. Bilan de l'opération : des files d'attente devant les services des impôts des particuliers, des difficultés à joindre téléphoniquement les centres de contact saturés par les appels, des BALF qui ont explosé, et des collègues au bord du burn-out.

Les contribuables se sont lancés dans des réclamations d'évaluation suite à la consultation de GMBI, ce qui a continué à engorger les services. Les difficultés sont aujourd'hui loin d'être terminées.

**Accueils débordés** : les accueils sont débordés par les contribuables ayant reçu leur avis de TF. Les *e-contacts* qui avaient baissé de manière plus ou moins artificielle (suppression de nombre d'entre eux) sont à nouveau en augmentation. À suivre, la campagne des avis de taxe d'habitation générés par le remplissage de GMBI !

**Taxes d'urbanisme** : en ce qui concerne les taxes d'urbanisme, depuis le 1er septembre 2022, nos services ont récupéré la gestion fiscale de l'assiette des taxes d'urbanisme et de la redevance d'archéologie préventive. Cette mission autrefois confiée aux directions départementales des territoires devaient s'accompagner d'un transfert de personnel. En plus d'être notoirement insuffisants, nombre de ces personnels n'ont pas suivi leur mission, en raison d'une plus faible rémunération ou de conditions de travail dégradées. Nous assistons aujourd'hui à des demandes de retour d'agents du Ministère de la Transition Écologique vers leur ancien ministère !

La DGFIP est loin d'être aussi attractive qu'elle le prétend... Beaucoup de services se retrouvent à gérer une nouvelle taxe, exigible à la date d'achèvement des travaux, en n'ayant suivi que quelques modules de formation, et parfois à distance. Pour ajouter un peu de piment, les modules de GMBI, développés pour cette mission, ne sont pas encore pleinement opérationnels.



## Nous exigeons rapidement

- **des personnels et des moyens suffisants pour exercer leurs missions de service public afin de répondre à toutes les modalités d'accueil : physique, téléphonique et courriels,**
- **un arrêt des réformes mises en place dans l'urgence, malgré les alertes et les remontées faites par les représentants des personnels et des services,**
- **plus de moyens pour les personnels informatiques de la DGFIP qui, en plus de subir des réductions d'effectifs, se voient imposer des contraintes calendaires et techniques intenable pour répondre à des commandes politiques.**

## Actu DiSI

### OmegAssist : foutage de gueule à la DGFIP

Depuis quelques années, une nouvelle langue est apparue dans notre administration. Proche du français, elle est constituée de mots et de sigles inconnus des manuels scolaires. Les CID, *eh pardon*, cellules informatiques départementales, ont reçu il y a quelques mois un message pour évoquer la fin de leur application de gestion d'incident Opéra et son remplacement par Oméga.

Le message est le suivant : *“l'équipe DPAC SLAT du bureau SI2 est chargée de la conception de l'outil unique de ticketing. Baptisé OMÈGA (Outil Mutualisé de Gestion de l'Assistance), il se substituera à Opéra et Toscane. L'équipe SLAT a réalisé une étude d'urbanisation ayant permis de cartographier les lots fonctionnels et les fonctionnalités associées. Les spécifications fonctionnelles détaillées sont transmises à la MOE, qui développe les différents modules, au nombre de cinq pour la première version. Conçue en mode pseudo agile avec validation préalable du groupe utilisateur représentant toutes les facettes du métier de l'assistance technique, la première version du projet OMÈGA repose sur les modules suivants : Bureau, Ticket, Contact, Groupes de résolution et produits, Batches. Ces différents modules sont proposés aux membres du groupe utilisateur sous la forme de prototypes à homologuer.”*



Vous n'avez rien compris ? Les agents non plus. Les véritables facettes du métier de l'assistance technique ne font pas partie de leur dictionnaire de travail.

À quand des e-formations de novlangue à la DGFIP ? *Foutage de gueule* fait aussi partie du nouveau dictionnaire. Nous vous épargnerons la traduction. Tout ce charabia, pour finalement déployer OmegAssist dans la précipitation au mépris des conditions de travail des agents de l'assistance. Signez massivement la pétition lancée par la CGT DiSI Nord pour exiger la mise ne place rapide d'améliorations réclamées depuis des mois par les utilisateurs.

# Culture de grève

## Provoc'ation du 13 octobre : Tac et Tique

“- Salut Tique, tu as vu les pourcentages de grévistes à la DiSi Nord le 13 octobre ? 14...”

- 14 %, eh ben c'est pas mal ! Tu dois être content Tac ?

- Non, 14 c'est le nombre d'agents en grève. Le pourcentage, il est de 4,46 %. C'est l'un des plus bas de la DGFIP ! Je suis dégoûté ! Pourtant le mot d'ordre était vachement important : le pouvoir d'achat ! Tous les jours, j'entends des collègues qui ont ras le bol des prix à la pompe, au supermarché, de l'augmentation du gaz, de l'électricité, des coûts pour se soigner et les salaires qui ne suivent pas !

- Tu sais Tac, il faut positiver. Tu as une mauvaise analyse de la situation, en fait 95 % des collègues sont heureux de leur sort. Tout va bien en fait, c'est super non ?

- Comment tu peux dire une telle connerie ! Les agents C étaient recrutés sous le SMIC, il a fallu un saupoudrage de points d'indice pour respecter la loi, les nouveaux agents B ne sont pas payés beaucoup plus et les A, ce sera bientôt leur tour ! Sans parler du recul sur les garanties individuelles : mutations au département et de plus en plus à la gueule du client, disparition des CAPN, des CHS-CT, suppressions d'emplois, réformes incessantes, applications informatiques déployées à la hussarde...

- Stop, Stop... Arrête le catalogue. Si tu dis vrai alors je vois une autre explication. Ça coûte cher de faire grève. Perdre une journée de salaire et c'est la fin du mois dans le rouge ! Et puis, moi perso, j'ai fait toutes les journées de grève contre la réforme des retraites pour nada. En plus, je suis en retraite l'an prochain, alors



maintenant faire grève pour les autres, c'est fini ! Les jeunes n'ont qu'à se bouger !

- Ah bravo Tique, belle mentalité ! Tu crois que lorsque tu seras en retraite, tu n'auras plus de problème ? Tu es drôlement naïf, et puis la solidarité, tu connais ? Si on les laisse faire, tes enfants partiront à la retraite à 70 ans. Lorsque l'on sait que l'âge en bonne santé oscille entre 62 et 64 ans. Bonjour la galère ! Du pognon, il y en a ! Il faut un juste partage des richesses et privilégier l'humain à la bourse des toujours plus riches. Oui bien sûr, c'est les boules, on n'a pas réussi à les faire reculer pour la retraite ! Nous étions des millions dans la rue, mais c'était encore insuffisant, il y avait des salariés, des collègues qui auraient pu nous rejoindre et alors... le rapport de force aurait été tout autre. En tout cas, ce mouvement historique n'a pas été vain ! Le gouvernement a marché sur la démocratie mais par contre les quelques avancées obtenues et les négociations en cours sur les salaires sont à mettre au compte de la mobilisation.

- On a eu une maigre augmentation du point d'indice comme tous les fonctionnaires. À la DGFIP, il se passe quoi ?

- Et bien justement ! À la DGFIP, il y a des négociations en cours avec les syndicats. Un premier accord a été signé pour valider une augmentation des promotions, ce seront 400 de plus pour 2024 et 2025. C'est toujours ça de pris. Les négociations vont continuer en novembre sur l'indemnitaire et sur les conditions de travail. T'imagines, les collègues se seraient mobilisés le 13 octobre. 80 % de grévistes et pour le coup les syndicats auraient eu un réel rapport de force pour exiger des avancées significatives. Mais on ne refait pas l'histoire, on aura ce qu'on mérite !

- Oups, tu m'as convaincu Tac. La prochaine fois, je ferai grève et j'irai dans la rue en manif ! Si je me bouge, je ne suis pas sûr de gagner, mais j'ai bien compris que si je ne fais rien, ils vont nous manger tout cru !”